



Grenoble, le 21 novembre 2017

Mobilisation pour l'avenir des dessertes ferroviaires des Alpes du sud

*Un atelier relais est organisé le samedi 25 novembre à Veynes
sur les dessertes ferroviaires des Alpes du Sud.*

*L'ADTC, Mountain Wilderness et la FRAPNA encouragent cette initiative
pour défendre l'avenir de la ligne GRENOBLE-GAP*

Le contexte

Après des décennies d'abandon du réseau ferré national, et malgré les nombreux travaux entrepris par la Région Rhône-Alpes (notamment sur le sillon alpin Valence - Grenoble - Chambéry et sur la ligne Grenoble - Lyon), le réseau secondaire se dégrade. Les « petites lignes » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) représentent 20% du linéaire en Rhône-Alpes et 62% en Auvergne. À cause de leur état, la plupart des voies subissent ou vont subir des ralentissements importants et certaines vont devoir fermer si des travaux importants ne sont pas engagés. La section centrale de la ligne Saint Étienne - Clermont Ferrand a déjà fermé en mai 2016, Oyonnax - St Claude va fermer le mois prochain, d'autres risquent de suivre. Les travaux à effectuer en Auvergne-Rhône-Alpes sont évalués à 765 M€. Le plan annoncé à 264 M€ par la Région en novembre 2016 est très loin du compte (à rapprocher de la participation de 131 M€ envisagée par la Région AuRA pour réaliser la deuxième autoroute Lyon - Saint Étienne contre l'avis de la Métropole lyonnaise). Et la situation n'est pas meilleure en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

La ligne Grenoble - Veynes - Gap est à cheval sur les Régions AuRA et PACA, la limite se situant à Lus la Croix Haute. Des travaux ont été effectués ces dernières années entre Grenoble et Clelles, mais pas au-delà. Si des travaux ne sont pas effectués, la ligne risque d'être coupée à Clelles dans un premier temps, puis à Vif. La rénovation de la ligne est évaluée à 65 M€. La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est dite prête à contribuer à condition que les autres collectivités concernées participent. Le Département de l'Isère a répondu qu'il privilégiait la route. Seule la Métropole grenobloise a annoncé vouloir contribuer au maintien de la ligne. Par ailleurs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de ne plus organiser de comité de lignes (pour ne pas avoir à affronter le mécontentement des usagers ?).

Les menaces se précisent

À partir de décembre 2017, de nouveaux ralentissements sont prévus allongeant de 10 à 15 minutes le trajet Grenoble - Gap, et un des allers-retours Grenoble - Gap sera limité à Clelles. La suppression des postes de chef de gare à Lus la Croix Haute est prévue à l'échéance de mars 2018. Comme la ligne est à voie unique et comme la signalisation est rudimentaire, cela signifierait que les trains ne pourraient plus se croiser (ce qui ne peut se faire sans action humaine) en gare de Lus la Croix Haute. Concrètement, cela créerait une section de 47 km entre Clelles et Lus la Croix Haute sans aucun croisement possible. Conséquence prévisible : des retards plus nombreux et plus longs, faisant fuir les usagers.

Une ligne mal exploitée et pourtant de plus en plus utilisée

Pourtant, malgré les retards, malgré les fréquents reports sur les cars, malgré les très mauvaises correspondances (par exemple, une heure et demie d'attente à Grenoble en allant ou en revenant de Paris !), la fréquentation de la ligne grimpe régulièrement et avoisine les 1000 voyages par jour en moyenne. Au lieu de prétexter la faible fréquentation (sous-estimée par la SNCF), qu'attend-on pour optimiser les horaires ?

Une nouvelle approche est nécessaire pour desservir les territoires montagnards. L'accès en transports en commun est au cœur de cette démarche qui vise à limiter la pénétration automobile dans les espaces naturels et réinventer son rapport à la montagne : plus doux, plus respectueux de l'environnement et irriguant l'économie locale. Dans ce cadre, les lignes ferroviaires des Alpes du Sud ouvrent un large champ de possibles, limitant le rejet de CO₂ dans l'atmosphère. Ces dessertes ne doivent pas disparaître !

Un atelier-relais est organisé le samedi 25 novembre à Veynes

Le collectif de l'Étoile ferroviaire de Veynes organise des manifestations et interpelle les élus pour que les travaux nécessaires soient engagés au plus tôt. Dans l'immédiat, il faut obtenir le maintien des postes de chef de gare à Lus la Croix Haute. En mars 2014, la mobilisation du collectif avait permis de prolonger ces postes que la SNCF avait déjà prévu de supprimer dès décembre 2014. Et puisque la Région Auvergne-Rhône-Alpes ne veut pas organiser de comité de lignes, le collectif l'organise lui-même avec le soutien des élus favorables au rail.

Le Collectif de l'Étoile ferroviaire de Veynes,
Joël GIRAUD (Député des Hautes-Alpes) et Eric PIOLLE (Maire de Grenoble)

**ont le plaisir de vous inviter à l'atelier-relais sur la desserte ferroviaire
des Alpes du Sud qui est organisé dans le cadre des Assises Nationales
de la Mobilité :**

**Samedi 25 novembre 2017 de 9h00 à
12h30**

**Salle des Arcades - Route de Gleize.
Veynes en Dévoluy**

Itinéraire depuis la gare : (<https://www.google.fr/maps/dir/Gare+de+Veynes,+05400+Veynes/44.536482,5.824593/@44.5343957,5.8188062,17z/data=!3m1!4b1!4m9!4m8!1m5!1m1!1s0x12cb18cae6cf629f:0x2b306b7190ca965b!2m2!1d5.8159065!2d44.5320687!1m0!3e2>)

ORDRE DU JOUR :

- A. Fiabilité et modernisation de l'infrastructure : pérennité et développement de l'Étoile ferroviaire de Veynes et de ses 5 branches et le maintien de tous les lieux de croisements dont Lus-la-Croix-Haute et la Brillane-Oraison
- A. Les relations transfrontalières : et en particulier la sauvegarde de la ligne Nice - Tende - Cuneo - Turin
- A. La pérennisation du train de nuit Paris - Briançon / Paris – Nice

PROGRAMME :

- 9h00 - Accueil café
- 9h15 – Ouverture de la rencontre par :
 - Le Collectif de l'Etoile de Veynes
 - Pascale Boyer, députée
 - Eric Piolle co-président de la rencontre
- 09h45 – État des lieux des accès ferroviaires des Alpes du Sud et propositions du cahier d'acteurs :
 - Un intervenant pour L'Etoile de Veynes (20 min)
 - Un intervenant pour la vallée de la Roya (10 min)
- 10h15 – Comment et pourquoi le modèle ferroviaire suisse fonctionne-t-il ?
- 10h45 – Échanges

- 11h45 – Anne Lassman-Trappier, membre du conseil d'administration de SNCF Réseau en tant que représentante de France Nature Environnement
- 12h00 – Remise officielle du cahier d'acteurs
 - Philippe Duron, président de la commission d'orientation des infrastructures
 - Conclusion Joël Giraud, co-président de la rencontre

Parmi les participants :

Cet **Atelier Relais** sera co-présidé par **Joël Giraud**, député des Hautes-Alpes et **Eric Piolle**, maire de Grenoble, avec la participation de :
Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes,
Alexandra Ardisson, députée des Alpes-Maritimes,
Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère,
Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère,
Philippe Duron, ancien député, président de la Commission d'orientation des Infrastructures,
Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole,
Yann Mongaburu, président du Syndicat mixte des transports en commun de la Métropole grenobloise,
Anne Lassman-Trappier, membre du conseil d'administration de SNCF Réseau en tant que représentante de France Nature Environnement.

Contacts Presse :

ADTC – Se déplacer autrement, association membre de la **FRAPNA** :
François Lemaire, vice-président de l'ADTC, contact@adtc-grenoble.org – 04 76 63 80 55

Mountain Wilderness : Cécile Delaittre, responsable de la communication,
presse@mountainwilderness.fr - 04 76 01 89 08